

PROJET ÉOLIEN CITOYEN

du Chêne Caudet, commune de Loireauxence



La commune de Loireauxence a souhaité maîtriser le développement des projets éoliens sur son territoire. Elle a délibéré un cahier des charges pour définir des attentes, plusieurs développeurs ont proposé un projet, la préférence a été donnée à celui de VALOREM pour étudier l'implantation d'éoliennes au Chêne Caudet, sur la commune déléguée de Belligné.

Après des études techniques ainsi que sur les milieux humains et naturels, la demande d'autorisation administrative du projet va être déposée auprès des services de l'État en début d'année 2026.

Groupe français indépendant, VALOREM oeuvre, aux côtés des collectivités, à une **transition énergétique durable et solidaire**. Depuis 1994, nous développons, construisons et exploitons des parcs éoliens, solaires et de petite hydroélectricité.

UN SITE PROPICE À L'INSTALLATION D'ÉOLIENNES

LE VENT

Un potentiel éolien suffisant et accessible : vitesse moyenne de plus de 23 km/h à 100 m de hauteur

L'IMPLANTATION

4 éoliennes implantées en trapèze, permettant des vues aérées au sein d'un paysage bocager

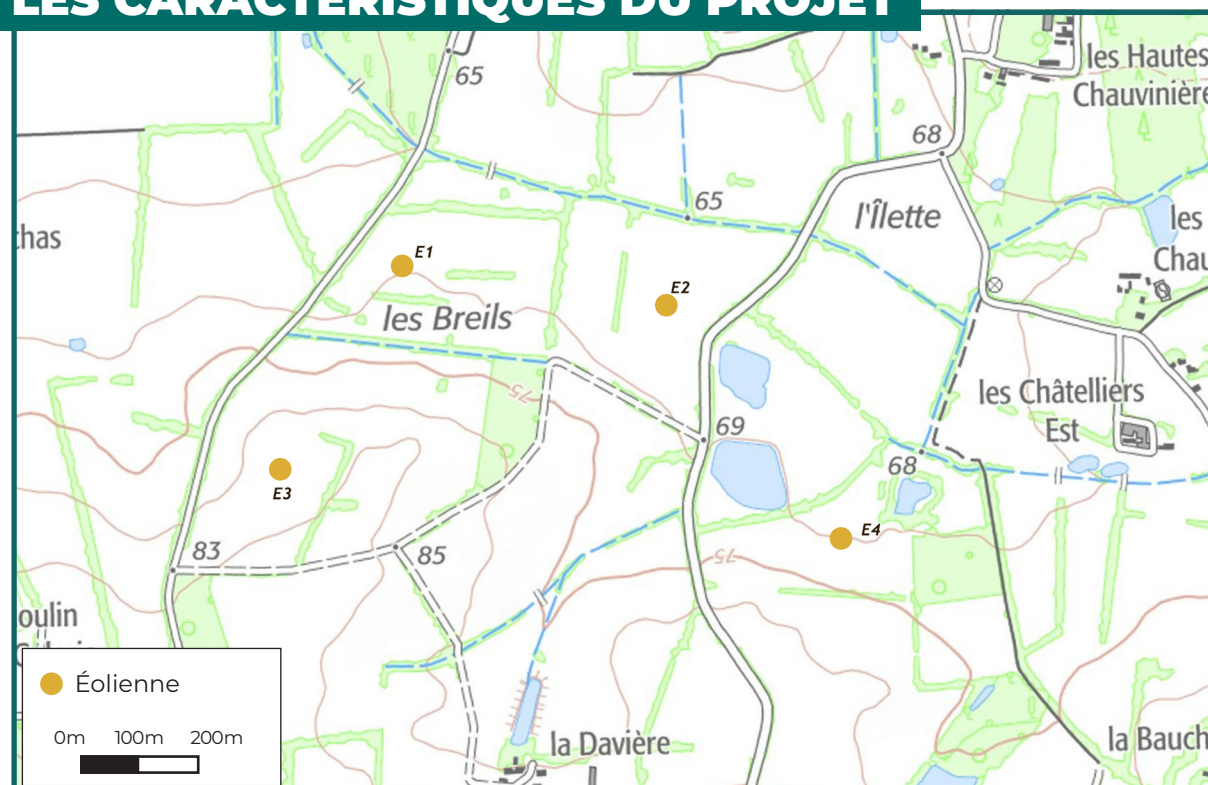
L'ENVIRONNEMENT

Absence d'enjeux réhibitoires
Bridage des éoliennes pour préserver l'activité des chauves-souris

LE RACCORDEMENT

Un raccordement possible au réseau électrique national sur le futur poste source d'Est Loire-Atlantique.

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



CHIFFRES CLÉS



4 éoliennes de 4,2 MW



150 m maximum en bout de pale



16,8 MW
Puissance totale



23 GWh/an
Production estimée



10 300 habitants alimentés en électricité, soit 93% des habitants d'Ancenis*



1055 tonnes de CO₂ évitées au regard des émissions de CO₂ du mix électrique français **

* Un habitant consomme en moyenne 2 277 kWh/an.

** Le mix électrique français émet ~ 60g CO₂/kWh et une éolienne 14,1 g CO₂/kWh.



Ce projet s'appuie sur une **gouvernance partagée** entre la **commune de Loireauxence**, la **SEM Enr44**, la **SAS du Chêne** et **VALOREM** pour concevoir un projet adapté aux attentes locales : implantation des éoliennes, mesures d'accompagnement, investissement local...

LES PROCHAINES ÉTAPES

Début 2026

Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture

2027

Obtention de l'Autorisation Environnementale

2028-2029

Financement et construction

2030

Mise en service du parc éolien

Plus d'informations sur :



parc-eolien-loireauxence.fr

CONTACT VALOREM :

Marie-Pauline LE-BERRE - Cheffe de projets
Tél. 06 25 32 43 03
marie-pauline.le-berre@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com



Loireauxence



SAS
du
Chêne

L'énergie renouvelable locale



SEM
EnR44



VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR